

N° 8346

CHAMBRE DES DEPUTES

COMPTES DU SERVICE INTERIEUR DE LA CHAMBRE DES DEPUTES POUR L'EXERCICE 2022

* * *

RAPPORT DE LA COMMISSION DES COMPTES

(14.12.2023)

La commission se compose de : M. Tom Weidig, Président, Mme Françoise Kemp, Vice-Présidente, M. Patrick Goldschmidt, Vice-Président, M. Maurice Bauer, M. Paul Galles, Mme Stéphanie Weydert, M. Laurent Zeimet, M. Guy Arendt, Mme Carole Hartmann, Mme Claire Delcourt, M. Claude Haagen, M. Franz Fayot, M. François Bausch, M. Ben Polidori, M. David Wagner, membres.

*

I. – MISSION DE LA COMMISSION

L'article 176 du Règlement de la Chambre des Députés dispose dans ses alinéas (1) et (4) :

“(1) L'examen de la comptabilité des fonds de la Chambre est confié à une commission spéciale dite “Commission des Comptes”, assistée par un réviseur d'entreprises à désigner annuellement par le Bureau.”

“(4) La Chambre, sur le rapport de cette commission, se prononce sur l'apurement du compte. La décision est communiquée à la Cour des Comptes pour être enregistrée.”

La comptabilité de la Chambre des Députés se compose d'une comptabilité budgétaire et d'une comptabilité générale conformément à l'article 13 de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'État.

*

II. – COMPTABILITE BUDGETAIRE L'EXERCICE 2022

Le budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2022 tel qu'il a été arrêté par le Bureau par lettre circulaire du 12 juillet 2021 et la dotation de la Chambre des Députés telle qu'elle a été arrêtée par la loi du 17 décembre 2021 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2022, se présentait comme suit :

*Tableau 1 : Budget de la Chambre des Députés
pour l'exercice 2022*

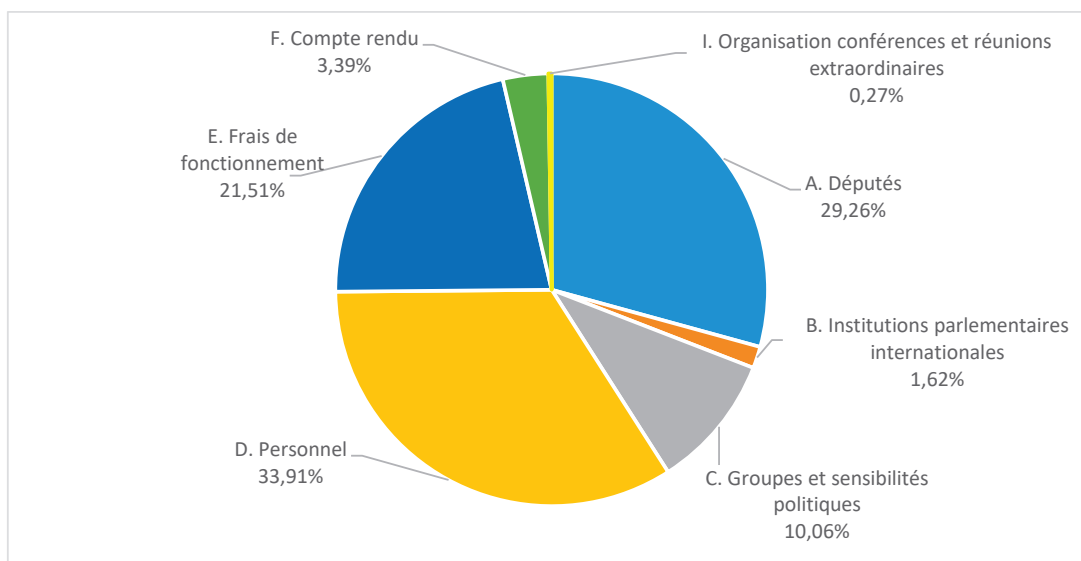
		<i>Total</i>
Dépenses		52 567 227
Section A – Députés	15 381 355	
Section B – Institutions parlementaires internationales	852 500	
Section C – Groupes et sensibilités politiques	5 520 320	

		<i>Total</i>
Section D – Personnel	17 827 610	
Section E – Frais de fonctionnement	11 075 192	
Section F – Compte rendu	1 780 250	
Section I – Organisation conférences et réunions extraordinaires	130 000	
Recettes		110 160
Recettes – Non ventilées	0	
Recettes – Publications	0	
Recettes – Loyers parkings	110 160	
Intérêts créditeurs	0	
Recours à la réserve		0
Dotation		52 567 227

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Lors de l'arrêt du budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2022, les membres du Bureau avaient décidé de ne pas recourir à la réserve et ainsi de financer intégralement les dépenses budgétisées par la dotation à charge du budget de l'État pour 2022.

Graphique 1 : Répartition par section du budget des dépenses pour l'exercice 2022



*

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2022 se présentent comme suit en comparaison avec le budget de l'exercice :

Tableau 2 : Comparaison du budget 2022
par rapport à son exécution (par section)

	Budget (1)	Comptes (2)	Écart (1-2)
Dépenses			
Section A – Députés	15 381 355	15 144 093,83	237 261,67
Section B – Institutions parlementaires internationales	852 500	879 250,43	-26 750,43
Section C – Groupes et sensibilités politiques	5 520 320	5 544 478,69	-24 158,69
Section D – Personnel	17 827 610	18 483 504,65	-655 894,65
Section E – Frais de fonctionnement	11 075 192	9 109 848,75	1 965 343,25
Section F – Compte rendu	1 780 250	1 751 000,00	29 250,00
Section I – Organisation conférences et réunions extraordinaires	130 000	126 366,25	3 633,75
Recettes			
Recettes – Non ventilées	0	150 031,08	150 031,08
Recettes – Publications	0	0	0
Recettes – Loyers parkings	110 160	109 641,98	-518,02
Intérêts créditeurs	0	0	0
Budget total			
Dépenses	52 567 227	51 038 542,60	1 528 684,40
Recettes	110 160	259 673,06	149 513,06

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Graphique 2 : Exécution par section du budget des dépenses pour l'exercice 2022

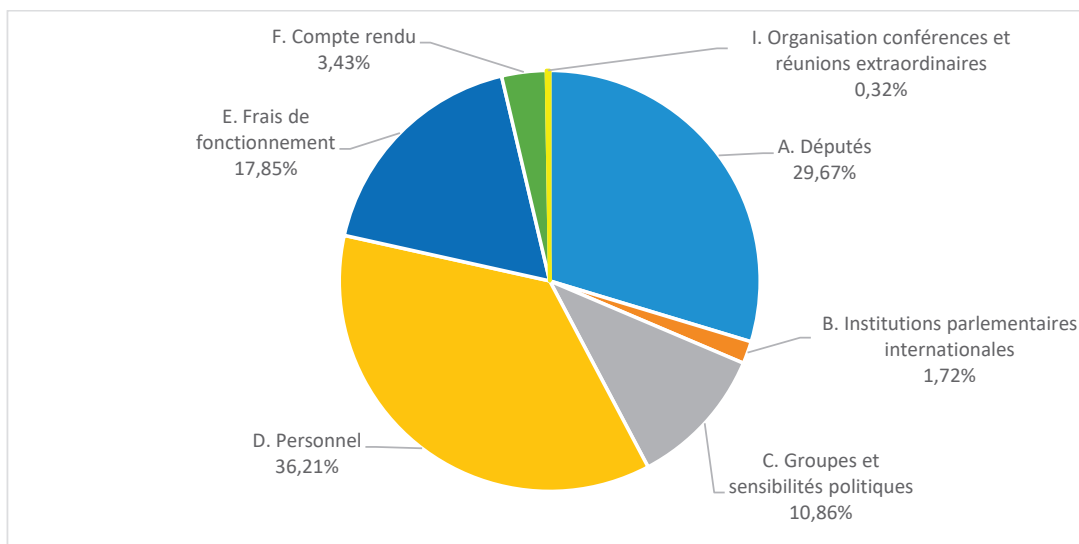


Tableau 3 : Comparaison du budget par rapport
à son exécution (par article budgétaire)

Budget 2022	Budget initial	Budget transféré	Solde disponible
Total	52 567 227		1 528 684,40
Section a) Députés	15 381 355		237 261,17
<i>Indemnités parlementaires</i>	8 189 675		41 257,28
11.000.10 Indemnités parlementaires – Députés	7 988 740		37 704,41
11.000.30 Charges sociales patronales – Députés	200 935		3 552,87
<i>Remboursement cotisations sécurité sociale</i>	74 560		2 735,68
11.140.10 Remb. cot. pens. pers. – Députés	74 560		2 735,68
<i>Assurances</i>	96 090		9 056,99
11.300.10 Prime assurance accidents	47 000		5 088,18
11.300.20 Remboursement prime casco – Députés	49 090		3 968,81
<i>Frais de route de séjour</i>	129 000		44 071,42
12.010.10 Frais de déplacement réunions internes – Députés	125 000		42 018,44
12.010.20 Frais de déplacement réunions externes – Députés	2 500		552,98
12.010.90 Divers – Frais de route – Députés	1 500		1 500,00
<i>Indemnités des Présidents</i>	278 630		-11 064,52
12.300.10 Indemnité Président Chambre	75 990		-1 860,30
12.300.20 Indemnités Présidents Groupes politi./tech.	202 640		-9 204,22
<i>Indemnités de secrétariat</i>	5 167 190		50 097,04
12.301.10 Collaborateurs – Indemnité de secrétariat	5 167 190		50 097,04
<i>Congé politique</i>	1 446 210		101 107,28
34.091.10 Députés/Salariés – Congé politique	314 400		7 251,67
34.091.20 Députés/Indépendants/Sans prof. – Congé politique	1 131 810		93 855,61
Section b) Institutions parlementaires	852 500		-26 750,43
<i>Frais de route et de séjour – Assemblées internationales</i>	485 000		-1 511,40
12.011.10 Visites bilatérales – Frais de route et de séjour	50 000		-37 663,62
12.011.20 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe	60 000		6 445,12
12.011.30 Assemblée parlementaire de l'OTAN	55 000		-59 090,35
12.011.40 Conseil parlementaire interrégional (CPI)	10 000		8 480,80
12.011.50 Org. pour la Coopération et la Sécurité (OSCE)	40 000		-515,44
12.011.60 Union interparlementaire (UIP)	50 000		31 390,98
12.011.70 Assemblée parlementaire de la francophonie (APF)	60 000		-4 759,77
12.011.80 Relations européennes - Frais de route	90 000		31 210,55
12.011.90 Divers – Assemblées parlementaires internationales	70 000		22 990,33
<i>Frais Assemblées – Organisation Conférences</i>	27 500		19 885,17
12.190.10 Conseil de l'Europe – Organisation Conférences	2 500		697,80
12.190.100 Divers – Organisation Conférences	5 000		4 645,94
12.190.20 Benelux – Organisation Conférences	5 000		5 000,00
12.190.30 Assemblée parlementaire de l'OTAN – Org. Conf.	5 000		-458,57
12.190.40 Conseil parlementaire interrégional – Org. Conf.	5 000		5 000,00
12.190.50 OSCE – Organisation Conférences	0		0,00

<i>Budget 2022</i>	<i>Budget initial</i>	<i>Budget transféré</i>	<i>Solde disponible</i>
12.190.70 APF – Organisation Conférences	0		0,00
12.190.90 Relations européennes – Organisation Conférences	5 000		5 000,00
<i>Relations internationales – Visites à Luxembourg</i>	<i>110 000</i>		<i>-98 370,85</i>
12.302.10 Visites délégations parlem. étrangères au Lux.	110 000		-98 370,85
<i>Contributions au budget – Assemblées internationales</i>	<i>230 000</i>		<i>53 246,65</i>
35.060.10 Assemblée parlementaire de l'OTAN – Budget	7 000		241,00
35.060.20 Conseil Benelux – Budget	85 000		10 625,93
35.060.30 Conseil parlementaire interrégional – Budget	15 000		0,00
35.060.40 Union interparlementaire – Budget	32 500		12 405,31
35.060.50 APF – Budget	31 000		15 139,00
35.060.60 OSCE – Budget	16 000		-3 243,00
35.060.70 AP-UPM – Budget	8 500		8 500,00
35.060.80 Relations européennes – Budget	15 000		9 578,41
35.060.90 Divers – Budget assemblées parl. int.	20 000		0,00
Section c) Groupes et sensibilités politiques	5 520 320		-24 158,69
<i>Crédits de fonctionnement</i>	<i>5 290 320</i>		<i>-120 308,58</i>
33.000.10 Groupe CSV – Crédits	1 375 595		-32 088,01
33.000.20 Groupe DP – Crédits	1 023 257		-23 572,66
33.000.30 Groupe LSAP – Crédits	968 399		-22 255,58
33.000.40 Sensibilité ADR – Crédits	540 189		-12 065,89
33.000.50 Groupe déi gréng – Crédits	835 490		-18 261,54
33.000.60 Sensibilité déi Lénk – Crédits	273 695		-6 032,45
33.000.70 Sensibilité Piratepartei – Crédits	273 695		-6 032,45
<i>Location, exploitation et entretien – bureaux groupes et sensibilités politiques</i>	<i>230 000</i>		<i>96 149,89</i>
12.080.30 Eau, Gaz, Electricité, Chauffage, Nettoyage, Entretien – groupes et sensibilités politiques	155 000		107 149,89
12.101.20 Charges locatives accessoires – groupes et sensibilités pol.	75 000		-11 000,00
Section d) Personnel	17 827 610		-655 894,65
<i>Traitements des fonctionnaires</i>	<i>12 259 740</i>		<i>-443 093,56</i>
11.001.10 Traitements – Fonctionnaires	11 443 110		-465 850,08
11.001.20 Rémunération heures suppl. – Fonctionnaires	25 000		-454,35
11.001.30 Charges sociales patronales – Fonctionnaires	559 040		26 890,15
11.001.40 Allocations de repas – Fonctionnaires	232 590		-3 679,28
<i>Salariés</i>	<i>5 415 620</i>		<i>-232 099,82</i>
11.002.10 Rémunérations – Salariés	4 705 280		-184 450,91
11.002.20 Rémunération heures suppl. – Salariés	10 000		9 942,36
11.002.30 Charges sociales patronales – Salariés	591 870		-31 342,45
11.002.40 Allocations de repas – Salariés	108 470		-26 248,82
<i>Etudiants</i>	<i>9 175</i>		<i>2 536,26</i>
11.004.10 Rémunérations – Etudiants	9 100		2 535,85
11.004.30 Charges sociales patronales – Etudiants	75		0,41

<i>Budget 2022</i>	<i>Budget initial</i>	<i>Budget transféré</i>	<i>Solde disponible</i>
<i>Frais de personnel</i>	92 000		16 316,21
12.012.10 Frais de route et de séjour – Personnel	42 500		-3 195,75
12.012.20 Frais d'assurances autres que RC auto	2 000		2 000,00
12.012.30 Frais d'habillement – Personnel	7 500		912,01
12.012.40 Frais de promotion du bien-être et de la santé au travail	40 000		16 599,95
<i>Indemnités de poste</i>	36 000		193,47
11.003.10 Indemnités de poste	36 000		193,47
<i>Stagiaires</i>	15 075		252,79
11.005.10 Rémunérations – Stagiaires	15 000		1 237,93
11.005.30 Charges sociales patronales – Stagiaires	75		-985,14
Section e) Frais de fonctionnement	11 075 192		1 965 343,25
<i>Indemnités pour services de tiers</i>	60 000		-2 359,36
12.000.20 Cours de formation	60 000		-2 359,36
<i>Frais d'exploitation – Véhicules automoteurs</i>	22 700		5 530,41
12.020.10 Assurances – Voitures de service	7 500		327,34
12.020.20 Carburant – Voitures de service	6 500		803,14
12.020.30 Réparations / entretiens – Voitures de service	7 500		3 607,93
12.020.90 Divers – Voitures de service	1 200		792,00
<i>Frais de bureau</i>	422 650		68 397,95
12.040.10 Articles et matériel de bureau	36 000		13 241,32
12.040.20 Location et entretien – photocopieurs	70 000		12 549,14
12.040.40 Consommables bureautiques	60 000		17 131,91
12.040.50 Frais d'impression et de reliure	40 000		22 747,57
12.040.60 Documentation et bibliothèque	146 250		20 965,13
12.040.70 Frais de banque	1 400		-23,19
12.040.80 Frais de publication annonces	52 000		-32 265,36
12.040.90 Divers – Frais de bureau	17 000		14 051,43
<i>Achats de services auprès de POST</i>	145 500		-63 146,30
12.050.10 Frais postaux – Services Post	6 000		-3 048,18
12.050.20 Frais téléphoniques – Services Post	6 000		489,19
12.050.30 Frais d'accès à Internet	55 000		-28 807,10
12.050.40 Frais téléfax – Services Post	500		35,34
12.050.80 Voies louées / Lignes ISDN – Services Post	70 000		-30 903,05
12.050.90 Divers – Services postaux	8 000		-912,50
<i>Location – entretien installations de télécommunication</i>	58 000		3 992,32
12.060.20 Contrats d'entretien – Installation de télécomm.	5 500		124,15
12.060.30 Réparation et pièces de rechange – Inst. de télécomm.	5 000		5 000,00
12.060.40 Téléphonie mobile	40 000		-3 336,91
12.060.50 Achat biens / services – Installation de télécomm.	5 000		0,00
12.060.90 Divers – Installation de télécommunication	2 500		2 205,08
<i>Location – entretien équipements informatiques</i>	1 517 100		546 067,90
12.070.10 Location équipements informatiques	20 000		8 851,57
12.070.20 Contrats d'entretien – équipements informatiques	1 462 100		509 412,59

<i>Budget 2022</i>	<i>Budget initial</i>	<i>Budget transféré</i>	<i>Solde disponible</i>
12.070.30 Réparation et pièces de rechange – équip. informat.	10 000		10 000,00
12.070.40 Assistance / intervention sur équipements info.	20 000		17 560,00
12.070.90 Divers – Equipements informatiques	5 000		243,74
<i>Bâtiments: exploitation et entretien</i>	<i>1 064 050</i>	<i>-10 000,00</i>	<i>173 504,36</i>
12.080.10 Nettoyage, déneigement, produits de nettoyage et autres – locaux ChD	230 000	-10 000,00	115 290,43
12.080.20 Eau, Gaz, Electricité, Chauffage – locaux ChD	160 000		99 972,32
12.080.40 Réparations et entretien – bâtiments ChD	120 000		14 095,53
12.080.50 Assurances – locaux CHD	10 600		5 255,91
12.080.60 Surveillance – locaux CHD	530 000		-64 679,92
12.080.70 Charges d'exploitation – bâtiments	3 450		-24,90
12.080.90 Divers – bâtiments	10 000		3 594,99
<i>Loyers et charges locatives</i>	<i>236 500</i>		<i>-22 061,96</i>
12.101.10 Loyers parkings	230 000		3 678,64
12.101.30 Loyers bureaux	0		-31 234,00
12.101.90 Divers – Loyers, charges locatives et frais de stat.	6 500		5 493,40
<i>Frais d'experts et d'études</i>	<i>1 799 560</i>		<i>768 468,28</i>
12.120.10 Frais d'experts et d'études	1 799 560		768 468,28
<i>Frais de publicité et d'information</i>	<i>25 000</i>		<i>14 419,27</i>
12.140.10 Brochures et dépliant	25 000		14 419,27
<i>Entretien équipements spéciaux</i>	<i>189 000</i>	<i>10 000,00</i>	<i>168 466,75</i>
12.170.10 Frais de fonctionnement buvette – Acquisition	12 000	10 000,00	611,79
12.170.20 Sonorisation – Acquisition et entretien équip.	1 000		160,44
12.170.30 Installation audio-visuelle, vote et mess. élec.	160 000		160 000,00
12.170.40 Gestion des alarmes	12 000		5 292,16
12.170.90 Divers – Acquisition et entretien équipements	4 000		2 402,36
<i>Frais de restauration</i>	<i>60 000</i>		<i>-23 060,13</i>
12.210.10 Frais de restauration	60 000		-23 060,13
<i>Frais de représentation</i>	<i>293 000</i>		<i>-302 239,35</i>
12.303.10 Frais de réception	25 000		25 000,00
12.303.20 Charges du Bureau	170 000		-372 333,35
12.303.30 Soutien financier (AAD, APAP, ZpB)	8 000		6 944,00
12.303.40 Manifestations/Porte-Ouverte	75 000		25 000,00
12.303.50 Soutien coopération parlementaire	10 000		10 000,00
12.303.90 Divers – Frais de représentation	5 000		3 150,00
<i>Projets de développements informatiques</i>	<i>1 644 001</i>		<i>-39 123,30</i>
12.304.10 Site Internet	404 000		9 242,17
12.304.20 Applications et Portail	1 000 001		-128 365,47
12.304.30 Prestations de services et acquisitions	240 000		80 000,00
<i>Achats de biens et services spécifiques</i>	<i>1 657 631</i>		<i>165 613,11</i>
12.305.10 Chamber TV et vidéo	941 500		21 812,86
12.305.20 Sécurité informatique et réseaux	687 061		124 750,29
12.305.30 Sécurité des bâtiments	10 000		307,56
12.305.90 Divers	19 070		18 742,40

<i>Budget 2022</i>	<i>Budget initial</i>	<i>Budget transféré</i>	<i>Solde disponible</i>
<i>Déménagement</i>	20 000		13 628,10
12.306.10 Déménagement	20 000		13 628,10
<i>Archivage</i>	100 000		0,00
12.307.10 Prestation acquisition – digitalisation des cptes. rendus	100 000		0,00
12.307.20 Frais d’archivage	0		0,00
<i>Acquisitions de véhicules automoteurs</i>			
74.000.10 Acquisition – voitures de service	0		0,00
<i>Acquisitions des machines de bureau</i>	7 500		7 500,00
74.010.10 Acquisition – machines de bureau	5 000		5 000,00
74.010.90 Divers – Acquisition machines de bureau	2 500		2 500,00
<i>Acquisitions d’installations de télécommunication</i>	10 000		126,38
74.020.10 Acquisition – installations téléphoniques	10 000		126,38
<i>Acquisitions d’équipements spéciaux</i>	20 000		19 730,20
74.040.10 Acquisition – équipements spéciaux	20 000		19 730,20
<i>Acquisitions d’équipements informatiques</i>	950 000		397 787,36
74.050.10 Acquisition – équipements informatiques	950 000		397 787,36
<i>Acquisitions de logiciels</i>	533 000		12 192,22
74.060.10 Acquisition – logiciels	533 000		12 192,22
<i>Acquisitions de mobiliers de bureau</i>	240 000		51 909,04
74.080.10 Acquisition – mobilier de bureau	240 000		51 909,04
Section f) Compte-Rendu	1 780 250		29 250,00
<i>Frais de distribution: Compte-rendu</i>	51 250		29 250,00
12.051.10 Frais postaux – Distribution compte rendu	51 250		29 250,00
<i>Frais de publication: Compte-rendu</i>	1 729 000		0,00
12.131.10 Frais de publication – Compte rendu distribué	1 704 000		0,00
12.131.20 Frais de publication – Compte rendu relié	25 000		0,00
Section h) Remboursement frais campagnes électorales			
<i>Remboursement frais campagnes électorales</i>			
33.001.10 Remboursement frais campagnes électorales	0		0,00
Section i) Organisation conférences et réunions extraordin.	130 000		3 633,75
<i>Organisation conférences et réunions extraordinaires</i>	130 000		3 633,75
12.191.10 Organisation conférences et réunions extraordinaires	130 000		3 633,75
Total	52 567 227		1 528 684,40

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Tableau 4 : Articles de dépenses dont l'exécution représente un dépassement par rapport au budget 2022

11.001.10 Traitements – Fonctionnaires	-465 850,08
12.303.20 Charges du Bureau	-372 333,35
11.002.10 Rémunérations – Salariés	-184 450,91
12.304.20 Applications et Portail	-128 365,47
12.302.10 Visites délégations parlementaires étrangères au Luxembourg	-98 370,85
12.080.60 Surveillance – locaux CHD	-64 679,92
12.011.30 Assemblée parlementaire de l'OTAN	-59 090,35
12.011.10 Visites bilatérales – Frais de route et de séjour	-37 663,62
12.040.80 Frais de publication annonces	-32 265,36
33.000.10 Groupe CSV – Crédits	-32 088,01
11.002.30 Charges sociales patronales – Salariés	-31 342,45
12.101.30 Loyers bureaux	-31 234,00
12.050.80 Voies louées / Lignes ISDN – Services Post	-30 903,05
12.050.30 Frais d'accès à Internet	-28 807,10
11.002.40 Allocations de repas – Salariés	-26 248,82
33.000.20 Groupe DP – Crédits	-23 572,66
12.210.10 Frais de restauration	-23 060,13
33.000.30 Groupe LSAP – Crédits	-22 255,58
33.000.50 Groupe déi gréng – Crédits	-18 261,54
33.000.40 Sensibilité ADR – Crédits	-12 065,89
12.101.20 Charges locatives accessoires – groupes et sensibilités politiques	-11 000,00
12.300.20 Indemnités Présidents Groupes politi./tech.	-9 204,22
33.000.60 Sensibilité déi Lénk – Crédits	-6 032,45
33.000.70 Sensibilité Piratepartei – Crédits	-6 032,45
12.011.70 Assemblée parlementaire de la francophonie (APF)	-4 759,77
11.001.40 Allocations de repas – Fonctionnaires	-3 679,28
12.060.40 Téléphonie mobile	-3 336,91
35.060.60 OSCE – Budget	-3 243,00
12.012.10 Frais de route et de séjour – Personnel	-3 195,75
12.050.10 Frais postaux – Services Post	-3 048,18
12.000.20 Cours de formation	-2 359,36
12.300.10 Indemnité Président Chambre	-1 860,30
11.005.30 Charges sociales patronales – Stagiaires	-985,14
12.050.90 Divers – Services postaux	-912,50
12.011.50 Org. pour la Coopération et la Sécurité (OSCE)	-515,44
12.190.30 Assemblée parlementaire de l'OTAN – Organisation Conférences	-458,57
11.001.20 Rémunération heures suppl. – Fonctionnaires	-454,35
12.080.70 Charges d'exploitation – bâtiments	-24,90
12.040.70 Frais de banque	-23,19

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Des engagements à hauteur de 2 456 608,86 euros sont reportés à l'exercice suivant afin de régler des dépenses engagées au cours de l'exercice budgétaire 2022.

Quant au niveau des recettes, les recettes totales effectives de l'exercice clôturé se chiffrent à hauteur de 259 673,06 euros et dépassent de 149 513,06 euros le montant prévu lors de l'établissement des propositions budgétaires.

*

III. – COMPTABILITE GENERALE L'EXERCICE 2022

Les états financiers de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg sont établis par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux principes et modalités de la comptabilité commerciale (loi modifiée du 19 décembre 2002) à l'exception des acquisitions en équipements et mobiliers qui sont comptabilisées directement dans le compte de produits et charges dès la date d'acquisition

Les chiffres du Bilan et du Compte de produits et charges figurent ci-après.

Tableau 5 : Bilan pour l'exercice clos au 31 décembre 2022

	31.12.2022	31.12.2021
ACTIF		
Actif circulant		
Créances	-	360,00
Avoirs en banques et encaisse	8.011.413,53	17.222.445,88
Dépôts	12.000.000,00	-
Comptes de régularisation actif	1.314.136,14	1.243.897,31
Total	21.325.549,67	18.466.703,19
PASSIF		
Capitaux propres		
Autres réserves	9.964.822,41	8.366.711,92
Résultat de l'exercice	1.388.994,10	1.598.110,49
Provisions		
Provisions d'exploitation	7.236.376,56	5.634.398,19
Dettes		
Dettes sur achats et prestations de services		
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	2.735.356,60	2.867.482,59
Total	21.325.549,67	18.466.703,19

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Tableau 6 : Comptes de produits et charges pour l'exercice clos au 31 décembre 2022

1. Chiffre d'affaires net	0,00
2. Variation du stock de produits finis et en cours de fabrication	0,00
3. Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif	0,00
4. Autres produits d'exploitation	57 106 473,30
7 Classe 7. COMPTES DE PRODUITS	57 106 473,30
74 Autres produits d'exploitation	57 106 473,30
742 Revenus de location à titre accessoire	109 641,98
7421 Revenus de location immobilière	109 641,98

742100 Revenus de location immobilière (Parking)	109 641,98
745 Subventions d'exploitation	52 567 227,00
7458 Autres subventions d'exploitation	52 567 227,00
745800 Autres subventions d'exploitation	52 567 227,00
748 Autres produits d'exploitation divers	150 031,08
7488 Produits d'exploitation divers	150 031,08
748800 Recettes non ventilées	150 031,08
749 Reprises de provisions	4 279 573,24
7492 Reprises de provisions d'exploitation	4 279 573,24
749200 Reprises de provisions d'exploitation	4 279 573,24
5. Matières premières et consommables et autres charges externes	-22 299 842,25
a) Matières premières et consommables	-173 521,65
6 Classe 6. COMPTES DE CHARGES	-173 521,65
60 Consommation de marchandises, de matières premières et consommables	-173 521,65
603 Achats de matières et fournitures consommables	-173 521,65
6032 Produits d'entretien	-101 027,80
603200 Produits d'entretien	-101 027,80
6034 Vêtements professionnels	-7 932,99
603400 Vêtements professionnels	-7 932,99
6035 Fournitures administratives et de bureau	-64 560,86
603500 Fournitures administratives et de bureau	-64 560,86
b) Autres charges externes	-22 126 320,60
6 Classe 6. COMPTES DE CHARGES	-22 126 320,60
61 Autres charges externes	-22 126 320,60
611 Loyers et charges locatives	-352 918,39
6111 Locations et leasing opérationnel immobiliers	-246 045,36
61112 Constructions / Bâtiments	-246 045,36
611120 Constructions / Bâtiments	-246 045,36
6112 Locations et leasing opérationnel mobiliers	-68 403,01
61128 Autres	-68 403,01
611280 Autres	-57 254,58
611281 Autres	-11 148,43
6113 Charges locatives et de copropriété	-38 470,02
611300 Charges locatives et de copropriété	-38 470,02
612 Sous-traitance, entretiens, réparations et maintenance	-5 048 654,09
6121 Sous-traitance générale (non incorporée aux ouvrages et produits)	-4 928 776,17
612100 Sous-traitance générale (Achats)	-28 103,95
612101 Sous-traitance générale (Informatique)	-3 838 356,94
612102 Sous-traitance générale (Autres)	-1 062 315,28
6122 Entretien, réparations et maintenance	-119 877,92
61221 Constructions / Bâtiments	-112 735,81
612210 Constructions / Bâtiments	-112 735,81
61223 Matériel roulant	-4 308,98

612230 Matériel roulant	-4 308,98
61228 Autres	-2 833,13
612280 Autres	-2 833,13
613 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-763 691,65
6133 Services bancaires et assimilés	-1 423,19
613300 Services bancaires et assimilés	-1 423,19
6134 Honoraires	-762 268,46
61341 Honoraires juridiques, de contentieux et assimilés	-762 268,46
613410 Honoraires juridiques, de contentieux et assimilé	-762 268,46
614 Primes d'assurance	-55 413,56
6141 Assurance sur biens de l'actif	-12 516,75
61411 Constructions / Bâtiments	-5 344,09
614110 Constructions / Bâtiments	-5 344,09
61412 Matériel roulant	-7 172,66
614120 Matériel roulant	-7 172,66
6143 Assurance-transport	-984,99
614300 Assurance-transport	-984,99
6148 Autres assurances	-41 911,82
614800 Autres assurances	-41 911,82
615 Frais de marketing et de communication	-3 232 850,78
6151 Frais de marketing et de publicité	-1 523 926,32
61511 Annonces et insertions	-78 751,37
615110 Annonces et insertions	-78 751,37
61515 Catalogues et imprimés et publications	-1 445 174,95
615150 Catalogues et imprimés et publications	-1 445 174,95
6152 Frais de déplacements et de représentation	-1 464 907,68
61521 Voyages et déplacements	-552 041,09
615212 Personnel	-45 033,45
615213 Députés (Déplacements assemblées)	-507 007,64
61522 Frais de déménagement de l'entreprise	-6 371,90
615220 Frais de déménagement de l'entreprise	-6 371,90
61524 Réceptions et frais de représentation	-906 494,69
615240 Réceptions et frais de représentation	-906 494,69
6153 Frais postaux et de télécommunication	-244 016,78
61531 Frais postaux	-33 979,22
615310 Frais postaux	-33 979,22
61532 Frais de télécommunication	-210 037,56
615320 Frais de télécommunication	-210 037,56
618 Charges externes diverses	-12 672 792,13
6181 Documentation	-117 101,70
618100 Documentation	-117 101,70
6182 Frais de formation, colloques, séminaires, conférences	-65 943,66
618200 Frais de formation, colloques, séminaires, conférences	-65 943,66

6184 Combustibles, gaz, eau et électricité (non incorporés aux ouvrages et produits)	-114 386,35
61842 Combustibles liquides (mazout, carburants, etc.)	-5 696,86
618420 Combustibles liquides (mazout, carburants, etc.)	-5 696,86
61843 Gaz	-108 689,49
618430 Gaz	-108 689,49
6185 Fournitures et petit équipement (non incorporés aux ouvrages et produits)	-901 893,11
61851 Fournitures administratives et de bureau	-888 029,05
618510 Fournitures administratives et de bureau	-888 029,05
61858 Autres	-13 864,06
618580 Autres	-13 864,06
6186 Frais de surveillance et de gardiennage	-592 120,18
618600 Frais de surveillance et de gardiennage	-592 120,18
6187 Cotisations aux associations professionnelles	-175 162,60
618700 Cotisations aux associations professionnelles	-175 162,60
6188 Autres charges externes diverses	-10 706 184,53
618800 Autres charges externes diverses	-10 527 721,54
618802 Autres charges externes diverses	-178 462,99
6. Frais de personnel	-27 006 414,08
a) Salaires et traitements	-25 683 213,12
6 Classe 6. COMPTES DE CHARGES	-25 683 213,12
62 Frais de personnel	-25 683 213,12
621 Rémunérations des salariés	-25 662 886,90
6211 Salaires bruts	-23 586 412,65
62111 Salaires de base	-23 475 972,08
621110 Indemnités de base (Députés)	-7 951 035,59
621111 Salaires de base	-15 524 936,49
62112 Suppléments pour travail	-25 511,99
621123 Heures supplémentaires	-25 511,99
62114 Gratifications, primes et commissions	-84 928,58
621140 Gratifications, primes et commissions	-84 928,58
6218 Autres avantages	-2 076 474,25
621800 Autres avantages (Indemnités)	-289 694,52
621801 Autres avantages (Allocations de repas)	-338 490,39
621802 Autres avantages (Cot. Pens.)	-62 728,15
621803 Autres avantages (Casco)	-40 458,47
621804 Autres avantages (Congé politique)	-1 345 102,72
622 Autre personnel	-20 326,22
6221 Etudiants	-6 564,15
622100 Etudiants	-6 564,15
6222 Salaires occasionnels	-13 762,07
622200 Salaires occasionnels (Stagiaires)	-13 762,07

b) Charges sociales	-1 264 195,95
i) couvrant les pensions	0,00
ii) autres charges sociales	-1 264 195,95
6 Classe 6. COMPTES DE CHARGES	-1 264 195,95
62 Frais de personnel	-1 264 195,95
623 Charges sociales (part patronale)	-1 264 195,95
6232 Autres charges sociales (y inclus maladie, accident, etc.)	-1 264 195,95
623200 Autres charges sociales (y inclus maladie, accident, etc.)	-197 382,13
623201 Autres charges sociales (y inclus maladie, accident, etc.)	-1 066 813,82
c) Autres frais de personnel	-59 005,01
6 Classe 6. COMPTES DE CHARGES	-59 005,01
62 Frais de personnel	-59 005,01
624 Autres frais de personnel	-59 005,01
6248 Autres frais de personnel non visés ci-dessus	-59 005,01
624800 Autres frais de personnel non visés ci-dessus	-59 005,01
7. Corrections de valeur	0,00
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	0,00
b) sur éléments de l'actif circulant	0,00
8. Autres charges d'exploitation	-6 416 731,22
6 Classe 6. COMPTES DE CHARGES	-6 416 731,22
64 Autres charges d'exploitation	-6 416 731,22
641 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	-535 179,61
6413 Licences informatiques	-535 179,61
641300 Licences informatiques	-535 179,61
649 Dotations aux provisions	-5 881 551,61
6492 Dotations aux provisions d'exploitation	-5 881 551,61
649200 Dotations aux provisions d'exploitation	-5 881 551,61
9. Produits provenant de participations	0,00
a) provenant d'entreprises liées	0,00
b) provenant des autres participations	0,00
10. Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé	0,00
a) provenant d'entreprises liées	0,00
b) autres produits ne figurant pas sous a)	0,00
11. Autres intérêts et autres produits financiers	5 508,35
a) provenant d'entreprises liées	0,00
b) autres intérêts et produits financiers	5 508,35
7 Classe 7. COMPTES DE PRODUITS	5 508,35
75 Produits financiers	5 508,35
755 Autres intérêts de l'actif circulant et escomptes	5 508,35
7552 Intérêts bancaires et assimilés	5 508,35
75521 Intérêts sur comptes bancaires	5 508,35
755210 Intérêts sur comptes bancaires	5 508,35

12. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	0,00
13. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	0,00
14. Intérêts et autres charges financières	0,00
a) concernant des entreprises liées	0,00
b) autres intérêts et charges financières	0,00
15. Impôts sur le résultat	0,00
16. Résultat après impôts sur le résultat	1 388 994,10
17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.	0,00
18. Résultat de l'exercice	1 388 994,10

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2022 renseignent des dépenses totales effectives de 55.722.987,55 euros.

Quant au niveau des recettes, les recettes totales effectives et pour l'exercice 2022 se chiffrent à 57.111.981,65 euros.

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2022 se sont ainsi clôturés en comptabilité générale avec excédent de 1.388.994,10 euros.

Ainsi, après l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022, soit de 1.388.994,10 euros, et après la déduction du montant de 4.473.584 euros à titre de recours à la réserve pour l'exercice 2023 du compte « Autres réserves », la réserve de la Chambre des Députés se chiffre au 1er janvier 2023 à hauteur de 6.880.232,51 euros.

*

V. – CONCLUSIONS

Après examen des comptes de l'exercice 2022, la Commission des Comptes les approuve et adopte le présent rapport à l'unanimité des membres présents.

À relever encore le rapport du réviseur d'entreprises agréé du 20 octobre 2022, ci-joint en annexe.

*

VI. – RESOLUTION

La Commission des Comptes déclare qu'en exécution du mandat lui conféré par l'article 176 du Règlement de la Chambre des Députés, elle a examiné les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2022.

Elle certifie la régularité de la comptabilité budgétaire de l'exercice 2022 et des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022.

En conséquence, elle propose à la Chambre des Députés d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés dans le présent rapport et de voter la résolution suivante :

„La Chambre des Députés, vu le rapport de sa Commission des Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2022 et prie son Président de transmettre la présente résolution et le rapport de la Commission des Comptes à la Cour des Comptes pour y être enregistrés.“

Luxembourg, le 14 décembre 2023

Le Président-Rapporteur,
Tom WEIDIG

*

PKF
Audit & Conseil

CHAMBRE DES DEPUTES
DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

Comptes annuels au 31 décembre 2022
et
Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

Table des matières

Rapport du réviseur d'entreprises agréé	16
Bilan	18
Compte de profits et pertes	19
Annexe	19

*

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Aux membres de la
Commission des Comptes de la Chambre des Députés
du Grand-Duché de Luxembourg
23, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg comprenant le bilan au 31 décembre 2022 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg au 31 décembre 2022 ainsi que les résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables applicables aux comptes de la Chambre des Députés tels que définis par le Bureau de la Chambre des Députés (le « Bureau ») et repris dans la note 1 de l'annexe.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Chambre des Députés conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Bureau pour les comptes annuels

Le Bureau est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux principes comptables définis par le Bureau et repris dans la note 1 de l'annexe, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Bureau qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Chambre des Députés à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- o Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- o Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Chambre des Députés ;
- o Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues par le Bureau, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- o Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Bureau du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Chambre des Députés à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Chambre des Députés à cesser son exploitation ;
- o Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux membres du Bureau notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 20 octobre 2023

PKF Audit & Conseil Sàrl
Cabinet de révision agréé
 Jean MEDERNACH

*

BILAN
 31 décembre 2022

	<i>Notes</i>	<i>31/12/2022</i> <i>EUR</i>	<i>31/12/2021</i> <i>EUR</i>
ACTIF			
Actif circulant			
Autres créances		-	360,00
Avoirs en banques et en caisse	(2)		
Banques et comptes chèques postaux (CCP)		8.011.413,53	17.222.445,88
Dépôts		12.000.000,00	-
Comptes de régularisation		<u>1.314.136,14</u>	<u>1.243.897,31</u>
		<u>21.325.549,67</u>	<u>18.466.703,19</u>
PASSIF			
Capitaux propres			
Autres réserves	(3)	9.964.822,41	8.366.711,92
Résultat de l'exercice		1.388.994,10	1.598.110,49
Provisions			
Provisions d'exploitation		7.236.376,56	5.634.398,19
Dettes			
Dettes sur achats et prestations de services			
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	(4)	<u>2.735.356,60</u>	<u>2.867.482,59</u>
		<u>21.325.549,67</u>	<u>18.466.703,19</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

COMPTE DE PROFITS ET PERTES
31 décembre 2022

	<i>Notes</i>	<i>31/12/2022</i> <i>EUR</i>	<i>31/12/2021</i> <i>EUR</i>
Autres produits d'exploitation	(5)	57.106.473,30	51.430.337,90
Matières premières et consommables et autres charges externes			
a) Matières premières et consommables		- 173.521,65	- 278.382,23
b) Autres charges externes		- 22.126.320,60	- 20.541.468,94
Frais de personnel			
a) Salaires et traitements		- 25.683.213,12	- 22.642.626,15
b) Charges sociales			
ii) autres charges sociales		- 1.264.195,95	- 976.901,71
c) Autres frais de personnel		- 59.005,01	- 31.386,12
Total des frais de personnel		<u>- 27.006.414,08</u>	<u>- 23.650.913,98</u>
Autres charges d'exploitation		- 6.416.731,22	- 5.361.462,26
Autres intérêts et autres produits financiers			
b) autres intérêts et produits financiers		<u>5.508,35</u>	<u>-</u>
Résultat de l'exercice		<u><u>1.388.994,10</u></u>	<u><u>1.598.110,49</u></u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

*

ANNEXE au 31 décembre 2022

NOTE 1 – PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

1.1. Généralités

Les comptes annuels de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg sont établis par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux principes et modalités de la comptabilité commerciale (loi modifiée du 19 décembre 2002) à l'exception des acquisitions en équipements et mobiliers qui sont comptabilisées directement dans le compte de profits et pertes dès la date d'acquisition.

L'objet statutaire de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg est défini dans la Constitution.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier pour se clôturer le 31 décembre et les comptes annuels sont établis en EURO qui est la devise du capital de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg.

Présentation comparative des données

Les chiffres comparatifs des postes du bilan et du compte de profits et pertes ont été reclassés afin de suivre la présentation de l'exercice courant conformément aux principes comptables repris dans le point 1.1.

1.2. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur sont enregistrées lorsque la valeur de réalisation nette à la date de clôture est inférieure à la valeur nette comptable. Ces valeurs ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. La valeur de réalisation est définie sur base des informations dont dispose le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg. Les montants de créances figurant à l'actif du bilan sont des montants nets de corrections de valeur.

1.3. Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

1.4. Capitaux propres

Les résultats des exercices antérieurs sont reportés et les montants se retrouvent regroupés dans les « Autres réserves ».

Le résultat de l'exercice clos en date du 31 décembre 2022 se trouve dans le « Résultat de l'exercice ». Ceci permet au Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg de connaître le montant réel de la réserve fonds propres pour des dépenses imprévues éventuelles.

1.5. Provisions d'exploitation

Les « Provisions d'exploitation » constituent des engagements budgétaires non utilisés lors des exercices antérieurs et reportés aux exercices ultérieurs et des engagements budgétaires non utilisés lors de l'exercice clos en date du 31 décembre 2022 et reportés aux exercices ultérieurs.

1.6. Comptes de régularisations

Les charges se rapportant à l'exercice sont comptabilisées lorsque les prestations sont faites au cours de l'exercice concerné.

NOTE 2 – AVOIRS EN BANQUES ET EN CAISSE

Le solde de ce compte correspond aux liquidités en banques et CCP et aux dépôts de liquidités auprès de la Trésorerie de l'Etat effectués en application de l'article 44 de la loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2022.

NOTE 3 – AUTRES RESERVES

Les résultats cumulés au début de l'exercice correspondent aux crédits non utilisés lors des exercices antérieurs avant l'affectation de l'excédent relatif à l'exercice précédent.

Le résultat relatif à l'exercice antérieur correspond aux crédits non utilisés lors de l'exercice précédent.

	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
Résultats cumulés au début de l'exercice	8.366.711,92	10.272.466,63
Résultat relatif à l'exercice antérieur	1.598.110,49	3.522.233,47
Reprises sur capital	-	(5.357.453,00)
Utilisation d'excédents reportés	-	(70.535,18)
Résultats cumulés à la clôture de l'exercice	<u>9.964.822,41</u>	<u>8.366.711,92</u>

NOTE 4 – DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS DE SERVICE

Les dettes représentent principalement des factures reçues de fournisseurs et se rapportant à l'exercice mais non encore payées à la clôture au 31 décembre 2022.

NOTE 5 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Conformément aux arrêtés ministériels, le Ministère d'Etat a mis à disposition de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg à titre de dotation pour l'exercice budgétaire 2022 un montant total de EUR 52.567.227,00 (2021 : EUR 42.599.000,00).

Les reprises de provisions d'exploitation concernent les engagements nés sur les exercices antérieurs mais dont les factures ont été reçues sur l'exercice en cours.

La reprise sur capital en 2021 a été décidée par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg en date du 17 juin 2020. Cette reprise a été ajoutée à la dotation afin de faire face aux frais de fonctionnement de l'exercice 2021.

En 2022, le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg n'a pas décidé de recourir aux « Autres réserves » et a financé les frais de fonctionnement intégralement au moyen de la dotation à charge du budget de l'Etat.

	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2022</i>
	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
Crédits budgétaires obtenus	52.567.227,00	42.599.000,00
Reprises de provisions d'exploitation	4.279.573,24	3.231.741,82
Reprises sur capital	-	5.426.626,52
Produits d'exploitation divers	259.673,06	172.969,56
Autres produits d'exploitation	<u>57.106.473,30</u>	<u>51.430.337,90</u>

NOTE 6 – FONCTIONNAIRES ET EMPLOYES

Durant l'exercice, la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg a employé un nombre de :

	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Fonctionnaires	92	85
Employés	<u>59</u>	<u>35</u>
Fonctionnaires et employés	<u>151</u>	<u>120</u>

Les employés ont augmenté par rapport à 2021 en raison de la croissance des besoins internes des différents départements de la Chambre des Députés.

NOTE 7 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il n'existe pas d'engagements hors bilan au 31 décembre 2022.

NOTE 8 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'impact du Covid-19 sur le budget 2022 a été estimé à EUR 40.000,00.

L'impact du conflit entre l'Ukraine et la Russie hormis des impacts inflationnistes n'a pas eu d'impact engendrant des frais supplémentaires.

Le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg continue par ailleurs de suivre la situation liée à ce conflit afin d'identifier d'éventuels impacts futurs sur les opérations de la Chambre des Députés.

